



## SAINT-VALENTIN

### AVIS PUBLIC

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

#### DEPÔT DU BUDGET 2022 ET ADOPTION

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée Brigitte Garceau, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Valentin, que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité qui sera tenue le 16 décembre 2021, à 19h00 à l'édifice municipal, le Conseil municipal procédera aux délibérations et à l'adoption du budget pour l'année 2022. Il y aura période de questions durant cette session

**DONNÉ à Saint-Valentin, ce 6<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2021.**

Brigitte Garceau,  
Secrétaire-trésorière et directrice générale

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

(au moins 8 jours avant la session)

Je, soussignée, Brigitte Garceau, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Valentin, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité, le 6 décembre 2021 entre 15 h 00 et 17 h 00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 décembre 2021.

Brigitte Garceau,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière